

États financiers consolidés intermédiaires résumés de
(non audité)

GASTEM INC.

pour les périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

GASTEM INC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

États financiers

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière	1
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global	2
États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	3
États consolidés intermédiaires résumés des variations de capitaux propres	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	5

GASTEM INC.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)

30 septembre 2011, 31 décembre 2010 et 1er janvier 2010

	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 573 \$	391 280 \$	1 217 033 \$
Encaisse réservée	–	1 600 000	–
Fonds réservés à l'exploration	3 095 985	5 631 653	6 343 005
Débiteurs	845 466	1 178 800	2 948 404
Frais payés d'avance et dépôts	39 179	22 400	113 396
Total des actifs courants	4 003 203	8 824 133	10 621 838
Actifs non courants			
Équipement	172 599	201 707	62 825
Propriétés gazières (note 4)	5 763 711	5 709 163	5 674 526
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	22 427 234	20 433 663	11 819 555
Dépôts à long-terme	285 000	285 000	948 082
Total des actifs non courants	28 648 544	26 629 533	18 504 988
Total des actifs	32 651 747 \$	35 453 666 \$	29 126 826 \$
Passifs			
Passifs courants			
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 729 802 \$	2 192 479 \$	645 450 \$
Total passifs courants	1 729 802	2 192 479	645 450
Capitaux propres			
Capital social et bons de souscription (note 6)	46 628 221	46 628 221	37 951 898
Surplus d'apport	2 702 271	2 658 732	2 611 830
Déficit	(18 408 547)	(16 025 766)	(12 082 352)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	30 921 945	33 261 187	28 481 376
Total des passifs et des capitaux propres	32 651 747 \$	35 453 666 \$	29 126 826 \$

Les notes des pages 5 à 39 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GASTEM INC.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre,		30 septembre,	
	2011	2010	2011	2010
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	150 579 \$	119 223 \$	484 032 \$	411 153 \$
Paiements fondés sur des actions (note 7)	30 366	12 378	43 539	34 378
Honoraires	126 304	197 278	551 943	420 533
Frais de bureau, de fiducie et information aux actionnaires	104 960	113 130	322 360	449 577
Frais de déplacement et de promotion	22 680	39 553	92 101	105 542
Loyer	21 673	25 391	78 844	70 788
Amortissement de l'équipement	10 433	11 463	30 258	17 734
	466 995	518 416	1 603 077	1 509 705
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	-	-	738 252	-
Provision pour restauration de site	(200 000)	-	-	-
Perte avant impôt sur les résultats et produit financier net	(266 995)	(518 416)	(2 341 329)	(1 509 705)
Produit financier net (note 8)				
Produit financier	10 959	22 763	45 972	71 683
Charge financière	(71 416)	(3 597)	(87 424)	(14 131)
Perte sur disposition d'actifs	-	(1 380)	-	(1 380)
	(60 457)	17 786	(41 452)	56 172
Résultat avant impôt sur les bénéfices	(327 452)	(500 630)	(2 382 781)	(1 453 533)
Impôts différés sur le résultat (note 9)	-	(430 765)	-	(540 629)
Perte nette et perte globale	(327 452) \$	(931 395) \$	(2 382 781) \$	(1 994 162) \$
Perte nette par action de base et diluée	(0,004)	(0,012)	(0,027)	(0,027)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période				
	89 787 007	74 936 777	89 787 007	74 936 777

Les notes des pages 5 à 39 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GASTEM INC.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre,		30 septembre,	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Perte nette et perte globale	(327 452) \$	(931 395) \$	(2 382 781) \$	(1 994 162) \$
Ajustements pour :				
Amortissement d'équipement	10 433	11 463	30 258	17 734
Impôts différés	-	430 765	-	540 629
Paiements fondés sur des actions	30 366	12 378	43 539	34 378
Revenus d'intérêts	(24 297)	(22 763)	(45 972)	(71 683)
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	-	(1 380)	738 252	(1 380)
Provision pour restauration de site	(200 000)	-	-	-
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement :				
Débiteurs	(244 215)	(21 188)	333 334	150 631
Frais payés d'avance et dépôts	(10 913)	(1 237 711)	(16 779)	(1 178 588)
Comptes fournisseurs et charges à payer	882 201	(188 638)	(462 677)	(424 377)
Intérêts reçus	24 297	22 763	45 972	71 683
	140 420	(1 925 706)	(1 716 854)	(2 855 135)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Produits d'émission d'actions	-	2 765 750	-	8 587 450
Frais d'émission d'actions	-	(321 597)	-	(798 242)
	-	2 444 153	-	7 789 208
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :				
Diminution des placements à court terme	-	-	1 600 000	-
Augmentation (diminution) des fonds réservés à l'exploration	1 076 204	194 142	2 535 668	(2 462 727)
Ajouts aux propriétés gazières	25 436	(59 917)	(54 548)	(138 607)
Ajouts aux actifs de prospection et d'évaluation	(1 322 817)	(1 943 927)	(2 731 823)	(2 960 798)
Acquisition d'équipement	-	(98 308)	(1 150)	(164 313)
Augmentation des dépôts à long terme	-	2 555 512	-	326 056
Diminution des dépôts à long terme	-	-	-	550 000
Produits de disposition d'actifs	-	400	-	400
Produits de cession de propriétés gazières	-	(15 225)	-	-
	(221 177)	632 677	1 348 147	(4 849 989)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
	(80 757)	1 151 124	(368 707)	84 084
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période				
	103 330	149 993	391 280	1 217 033
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période				
	22 573 \$	1 301 117 \$	22 573 \$	1 301 117 \$

Les notes des pages 5 à 39 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GASTEM INC.

États consolidés intermédiaires résumés des variations de capitaux propres
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

	Capital social et bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	37 951 898 \$	2 611 830 \$	(12 082 352)\$	28 481 376 \$
Émission d'actions	8 515 750	-	-	8 515 750
Frais d'émission d'actions	-	-	(798 242)	(798 242)
Impôts différés liés aux frais d'émission d'actions	-	-	540 629	540 629
Paiements fondés sur des actions	-	34 378	-	34 378
Coût des options exercées	160 573	(88 873)	-	71 700
Perte nette	-	-	(1 994 162)	(1 994 162)
Solde au 30 septembre 2010	46 628 221 \$	2 557 335 \$	(14 334 127)\$	34 851 429 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	37 951 898 \$	2 611 830 \$	(12 082 352)\$	28 481 376 \$
Émission d'actions	8 515 750	-	-	8 515 750
Frais d'émission d'actions	-	-	(813 447)	(813 447)
Impôts différés liés aux frais d'émission d'actions	-	-	751 622	751 622
Bons de souscription exercés	-	(88 873)	-	(88 873)
Paiements fondés sur des actions	-	135 775	-	135 775
Options exercées	160 573	-	-	160 573
Perte nette	-	-	(3 881 589)	(3 881 589)
Solde au 31 décembre 2010	46 628 221	2 658 732	(16 025 766)	33 261 187
Paiements fondés sur des actions	-	43 539	-	43 539
Perte nette	-	-	(2 382 781)	(2 382 781)
Solde au 30 septembre 2011	46 628 221 \$	2 702 271 \$	(18 408 547)\$	30 921 945 \$

Les notes des pages 5 à 39 font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

GASTEM Inc. (« Gastem » ou la « Société »), est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social de la Société est 1155, rue University, Montréal, Québec, Canada. La Société a été formée dans le but de détenir des intérêts dans des propriétés gazières, qui sont actuellement au stade de prospection et il n'a pas encore été déterminé si les propriétés contiennent des réserves économiquement récupérables.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société au 30 septembre 2011 et pour la période close le 30 septembre 2011 comprennent la Société et sa filiale (ensemble appelé le « Groupe » et individuellement « les entités du Groupe »).

1. Nature des activités et continuité d'exploitation

La Société détient des propriétés gazières ou des intérêts dans ces propriétés et permis (« propriétés ») dans la province de Québec et aux États-Unis.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres de propriétés gazières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, ce qui présume que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses opérations.

La Société est en cours de prospection et d'évaluation concernant ses propriétés gazières et ses projets gaziers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés et projets contiennent des réserves qui sont économiquement exploitables. Les activités d'exploitation n'ont pas encore généré de revenus. La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition de propriétés gazières et le développement de projets, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La réalisation des montants affectés aux propriétés gazières dépend de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour compléter l'acquisition, la prospection et le développement de ces propriétés ainsi que de sa capacité à vendre ou à exploiter avec profit lesdites propriétés.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

1. Nature des activités et continuité d'exploitation (suite)

Il convient également de noter que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a publié un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le « BAPE ») déposé le 28 février 2011 au sujet du développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec. Dans son rapport, la commission d'enquête du BAPE présente un certain nombre de conclusions et de recommandations. Entre autres, les opérations de fracturation dans l'industrie pétrolière et gazière au Québec seront désormais assujetties à une évaluation environnementale stratégique (« EES »). Ainsi, tous les travaux de fracturation ne seront autorisés que pour les besoins de développement de connaissances scientifiques de l'évaluation environnementale, jusqu'à la fin de la EES.

Les propriétés gazières de la Société situées au Québec et les coûts de prospection connexes de 19 858 350 \$ au 30 septembre 2011 comprennent des puits de fracturation touchés par ces nouvelles procédures. En outre, dans le cadre d'un contrat d'affermage, l'opérateur du projet de St-Hyacinthe et la Société sont tenus de compléter des travaux sur les puits de fracturation de cette propriété, totalisant environ 6 millions de dollars, d'ici 2014, sans quoi, la Société et son partenaire perdront leurs intérêts dans la propriété. Les montants capitalisés en tant que propriétés gazières et frais de prospection pour cette propriété s'élèvent à 5 660 337 \$ au 30 septembre 2011. À ce jour, la direction n'est pas en mesure de déterminer le moment où les travaux de prospection pourront continuer sur ces propriétés.

Par ailleurs, des préoccupations semblables liées à l'environnement ont été exprimées aux îles de la Madeleine et dans l'État de New York, où la Société possède actuellement des propriétés et effectue des opérations. En particulier, dans l'État de New York, le projet d'Étude de l'Impact Environnemental Générique (le « DGEIS ») par le ministère de la Conservation de l'État de New York devrait être présenté au gouverneur le 8 juillet 2011. Le DGEIS fera rapport sur la fracturation hydraulique et donnera des suggestions concernant cette procédure.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, si l'hypothèse de la continuité d'exploitation de la Société n'était pas appropriée.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

La Société prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (le « Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a fait l'objet d'une révision visant à y intégrer les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou (« IFRS »)), et exigeant des entreprises ayant une obligation d'information du public qu'elles appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société a commencé à présenter ses informations selon ce référentiel dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés. Dans les états financiers, le terme « PCGR canadiens » désigne les PCGR canadiens avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux IFRS s'appliquant à la préparation des états financiers intermédiaires tel que publié par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), y compris l'IAS 34 - *Information financière intermédiaire* et l'IFRS 1 – *Première adoption des IFRS*. Sous réserve de certains choix transitoires présentés à la note 12, la Société a appliqué de manière uniforme les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 et pour toutes les périodes pour lesquelles elle présente des informations, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. La note 12 présente l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société, y compris la nature et l'effet de tout changement important de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont fondées sur les IFRS publiées et sur celles non encore entrées en vigueur au 27 juin 2011, date d'approbation des états financiers consolidés intermédiaires résumés par le Conseil d'administration. Tout changement apporté ultérieurement aux IFRS entrant en vigueur pour les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2011 pourrait donner lieu à un retraitement des états financiers consolidés intermédiaires résumés, y compris la comptabilisation d'ajustements transitoires au moment de la transition aux IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus à la lumière des états financiers annuels de la Société, établis selon les PCGR canadiens pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Les notes présentent des informations IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 qui n'ont pas été fournies dans les états financiers annuels 2010.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

2. Base d'établissement (suite)

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont fournies dans la note 3 et correspondent à la détermination des coûts capitalisables en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante sont fournies dans les notes ci-après :

- Notes 3, 4 et 5 - recouvrabilité des propriétés gazières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Note 3 - évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs à des ressources;
- Notes 3 et 7 - évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions;
- Note 9 - recouvrabilité des actifs d'impôts différés;
- Note 3 - évaluation de la juste valeur du passif lié aux actions accréditives.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et pour l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

a) Méthode de consolidation

Filiale

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale Gastem USA Inc. (détenue à 100 %).

Une filiale est une entreprise contrôlée par le Groupe. Les états financiers d'une filiale sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables de la filiale ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par le Groupe.

Actifs contrôlés conjointement

La Société détient des participations dans des propriétés gazières via des accords opérationnels conjoints qui constituent des actifs contrôlés conjointement.

Un actif contrôlé conjointement suppose un contrôle conjoint et offre la copropriété par le Groupe et les autres co-entrepreneurs des actifs apportés ou acquis aux fins de la coentreprise, sans la formation d'une société par actions, d'une société de personnes ou d'une autre entité. Lorsque les activités du Groupe sont menées via des actifs contrôlés conjointement, le Groupe comptabilise sa quote-part des actifs contrôlés conjointement, et des passifs qu'il a engagés, ainsi que sa quote-part de tout passif qu'il contrôle conjointement avec les autres co-entrepreneurs, et les coûts de prospection et d'évaluation reliés dans les états financiers.

Transactions éliminées en consolidation

Les soldes intra-groupe et les transactions, et les revenus et charges non réalisés découlant de transactions intra-groupes, sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités du Groupe, au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle au début de la période, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés pendant la période, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte). Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

c) Instruments financiers

Les actifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

La Société a classé la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée, les fonds réservés à l'exploration et les débiteurs comme prêts et créances.

Les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée et les fonds réservés à l'exploration comprennent les placements temporaires dont l'échéance est de trois mois ou moins.

L'encaisse réservée correspond à un montant donné à titre de sûreté d'une lettre de crédit de soutien irrévocable d'un fournisseur. Cette lettre de crédit a une échéance à court terme.

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de placements privés via des actions accréditives non encore dépensé. La Société doit consacrer ces fonds à la prospection des propriétés gazières en conformité avec les restrictions imposées par ces placements privés.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

Passifs financiers

La Société a classé ses fournisseurs et autres crédateurs en tant que passifs financiers au coût amorti. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

d) Propriétés gazières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés gazières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des claims de prospection gazière comportant des droits de prospection, d'exploitation, d'extraction et de vente de tous les minerais tirés de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, c.-à-d. les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation dans une zone d'intérêt sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Après l'obtention du droit légal de prospection, les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif pour chaque zone d'intérêt identifiable jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées.

Les coûts engagés comprennent les frais généraux administratifs et techniques appropriés.

Les propriétés gazières et les actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur comptabilisée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, le Groupe cesse d'inscrire à l'actif les propriétés gazières et les coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone, effectue un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation comptabilisés et reclasse tous les actifs de prospection et d'évaluation qui n'ont pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

e) Équipement

L'équipement de la Société est évalué au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel. Les coûts d'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont reconnus dans le bénéfice (la perte) lorsqu'ils sont encourus.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Équipement (suite)

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Fournitures et équipements : 5 ans

Matériel informatique : 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice et ajustés au besoin.

f) Dépréciation

Actifs financiers

Les actifs financiers sont passés en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés gazières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Dépréciation (suite)

Actifs non financiers (suite)

- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si de telles circonstances existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés gazières et les actifs de prospection et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lors qu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existent indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par le Groupe pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété gazière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

h) Capital social et bons de souscription

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection via l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisé en tant que passif relié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, c'est-à-dire en comparant le prix de l'action accréditive au prix de marché d'une action ordinaire à la date d'annonce du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Quand on renonce aux déductions fiscales selon la méthode générale, et la Société prévoit effectuer la renonciation et capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec une dépense d'impôt différé comme contrepartie. L'obligation est réduite à zéro, avec un produit relié comptabilisé.

Quand on renonce aux déductions fiscales selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec une dépense d'impôt différé comme contrepartie lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro, avec un produit relié comptabilisé.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Capital social et bons de souscription (suite)

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres contre un montant déterminé de trésorerie.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont imputés au déficit au cours de l'exercice dans lequel ils sont engagés.

i) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel et des directeurs est comptabilisée comme charge, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service connexes soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

j) Contrats de location

Tous les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation et, de ce fait, les actifs en location ne sont pas reconnus dans l'état de la situation financière de la Société.

Les paiements effectués dans le cadre des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire pendant la durée du contrat de location.

k) Produits financiers et charges financières

Les intérêts reçus et les intérêts payés sont classés dans les activités opérationnelles dans l'état des flux de trésorerie.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont reconnus en tant que produit ou charge en résultat net sauf lorsqu'ils découlent de regroupements d'entreprise ou de transactions reconnues dans les capitaux propres. Par conséquent, lorsque les impôts différés sont liés à des composantes des capitaux propres, une recherche rétrospective (« Backward tracking ») est nécessaire afin de déterminer l'ajustement des impôts (par exemple un changement des taux d'impôt ou un changement dans le montant des actifs d'impôts différés reconnus) qui devrait être reconnu en capitaux propres. Dans ce cadre, la politique comptable de la Société est d'allouer les variations au niveau de la reconnaissance des actifs d'impôts différés en fonction de leur date de maturité.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôts différés peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôts exigibles, et si les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs d'impôts exigibles et de réaliser les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Impôt sur le résultat (suite)

Un actif d'impôts différés est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

m) Crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % du montant des dépenses admissibles engagées.

Les crédits relatifs aux ressources sont comptabilisés à l'encontre des dépenses de prospection et d'évaluation à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que le Groupe se conformera aux conditions qui s'y rattachent. Ils seront comptabilisés en résultat sur une base systématique sur la durée de vie utile des actifs reliés.

n) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

o) Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur opérationnel, soit la prospection gazière.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

p) Adoption de nouvelles normes comptables

Améliorations annuelles aux IFRS

Les améliorations aux IFRS 2010 sont le résultat du projet d'améliorations annuelles de l'IASB. Dans le cadre de ce projet, l'IASB doit accumuler, au cours de 2010, les améliorations jugées non urgentes, mais nécessaires, et traiter les amendements collectivement. Les dates de mise en œuvre, l'application anticipée et les provisions transitoires sont traitées sur une base individuelle avec la majorité des amendements en vigueur pour les périodes commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après, avec l'adoption anticipée permise. La Société a adopté et reflète les modifications applicables dans ces états financiers consolidés intermédiaires.

q) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

Les normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées par la Société :

i) IFRS 9 - *Instruments financiers*

S'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, l'adoption anticipée étant autorisée.

La nouvelle norme rédigée dans le cadre du projet de remplacement de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, conserve, tout en le simplifiant, le modèle d'évaluation mixte prévu par l'IAS 39 et établit deux grandes catégories pour l'évaluation des actifs financiers.

Plus précisément, cette norme :

- traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers;
- établit deux grandes catégories d'actifs financiers : évalués au coût amorti et évalués à la juste valeur;
- prescrit un classement qui est fonction du modèle économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
- élimine les catégories existantes d'actifs financiers : détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, et prêts et créances.

Certains changements ont également été apportés en ce qui a trait à la possibilité de désigner un passif financier comme étant à la juste valeur et à la méthode de comptabilisation de certains dérivés sur instruments de capitaux propres non cotés.

La mesure de l'impact de l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas encore été déterminée.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

q) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

(ii) IFRS 10 - *États financiers consolidés*

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui s'applique aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont l'adoption anticipée est permise. Si une entité applique cette norme de façon anticipée, elle doit aussi appliquer simultanément l'IFRS 11, l'IFRS 12, l'IAS 27 (2011) et l'IAS 28 (2011).

Les dispositions de l'IFRS 10 remplacent celles de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de la SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*. Seules les exigences comptables actuelles de l'IAS 27 (2008) s'appliquant aux états financiers individuels sont reprises dans l'IAS 27 (2011), *États financiers individuels*.

L'IFRS 10 fournit un modèle unique à appliquer dans le cadre de l'analyse du contrôle de toutes les entités détenues, y compris les entités qui sont actuellement des entités ad hoc entrant dans le champ d'application de la SIC-12. En outre, les procédures de consolidation sont reprises de l'IAS 27 (2008) de façon quasi intégrale.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 10 dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société ne s'attend pas à ce que l'IFRS 10 ait une incidence significative sur ses états financiers.

(iii) IFRS 11 - *Accords conjoints*

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11, *Accords conjoints*, qui s'applique aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont l'adoption anticipée est permise. Si une entité applique cette norme de façon anticipée, elle doit aussi appliquer simultanément l'IFRS 10, l'IFRS 12, l'IAS 27 (2011) et l'IAS 28 (2011).

Les dispositions de l'IFRS 11 remplacent celles de l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*.

En vertu de l'IFRS 11, les partenariats sont classés soit comme des activités conjointes, soit comme des coentreprises. Essentiellement, l'IFRS 11 exclut des anciennes entités contrôlées conjointement, les accords qui sont structurés de façon distincte, mais dont la séparation est insuffisante et dont les parties à ces accords ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs. Ces accords sont ainsi comptabilisés comme étant des activités conjointes de façon conforme à la comptabilisation des activités contrôlées conjointement ou des actifs contrôlés conjointement en vertu de l'IAS 31. En outre, en vertu de l'IFRS 11, les coentreprises sont privées de la liberté de choisir entre la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle : elles doivent toutes dorénavant appliquer la méthode de la mise en équivalence.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

q) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

(iii) IFRS 11 - *Accords conjoints* (suite)

La société envisage d'adopter l'IFRS 11 dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 11 n'a pas encore été déterminée.

(iv) IFRS 12 - *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*, qui s'applique aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont l'adoption anticipée est permise. Si une entité applique cette norme de façon anticipée, elle n'est pas tenue d'appliquer simultanément l'IFRS 10, l'IFRS 11, l'IAS 27 (2011) et l'IAS 28 (2011).

L'IFRS 12 présente les obligations d'information des entités qui ont des participations dans des filiales, dans des partenariats (c.-à-d. dans des activités conjoints ou des coentreprises), dans des entreprises associées et (ou) dans des entités structurées non consolidées.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 12 dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers, compte tenu de la nature des participations qu'elle détient dans d'autres entités.

(v) IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur*

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui s'applique de façon prospective aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Il n'est pas nécessaire que les obligations d'information de l'IFRS 13 soient appliquées aux informations comparatives fournies pour les périodes antérieures à l'application initiale.

L'IFRS 13 fournit une source unique de directives sur l'évaluation à la juste valeur en remplaçant les directives sur l'évaluation à la juste valeur de diverses IFRS individuelles. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire un prix de sortie. La norme établit également un cadre d'évaluation de la juste valeur et expose les obligations d'information en la matière qui permettront aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les méthodes et les données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations de la juste valeur et, dans le cas des évaluations de la juste valeur récurrentes déterminées à l'aide de données d'entrée non observables importantes (niveau 3), l'effet de ces évaluations sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

q) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

(v) IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur* (suite)

L'IFRS 13 explique « comment » évaluer la juste valeur lorsque d'autres IFRS l'exigent ou le permettent. L'IFRS 13 ne met pas en place de nouvelles exigences d'évaluation d'actifs ou de passifs à la juste valeur, ni n'élimine les exceptions d'ordre pratique d'évaluation à la juste valeur qui sont actuellement en vigueur aux termes de certaines normes.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 13 de façon prospective dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société ne s'attend pas à ce que l'IFRS 13 ait une incidence significative sur ses états financiers.

(vi) Modifications à IAS 28, *Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises*

En mai 2011, l'IASB a publié *Amendments to IAS 28 Investments in Associates and Joint Ventures*, qui s'appliquent aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont l'adoption anticipée est permise. Si une entité applique cette norme de façon anticipée, elle doit aussi appliquer simultanément l'IFRS 10, l'IFRS 11, l'IFRS 12 et l'IAS 27 (2011).

L'IAS 28 (2011) reprend les exigences de l'IAS 28 (2008), mais avec plusieurs modifications limitées.

La Société envisage d'adopter les modifications dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

4. Propriétés gazières

Les propriétés gazières se présentent comme suit :

				2011
Propriétés	1er janvier, 2011	Acquisition	30 septembre, 2011	
Îles de la Madeleine	5 420 \$	1 752 \$	7 172 \$	
St-Jean	86 560	16 475	103 035	
Dundee	338 257	3 217	341 474	
Matapédia	181 099	6 705	187 804	
Yamaska	18 868	(1 964)	16 904	
Miguasha	79 584	(107)	79 477	
St-Hyacinthe	2 437 500	-	2 437 500	
New York	2 561 875	28 470	2 590 345	
	5 709 163 \$	54 548 \$	5 763 711 \$	

						2010
Propriétés	1er janvier, 2010	Acquisition	Disposition	Dépréciation	31 décembre, 2010	
Îles de la Madeleine	3 669 \$	1 751 \$	-	-	5 420 \$	
St-Jean	85 661	899	-	-	86 560	
Dundee	327 446	10 811	-	-	338 257	
Matapédia	167 074	14 025	-	-	181 099	
Yamaska	22 726	-	(3 858)	-	18 868	
Miguasha	80 002	-	(418)	-	79 584	
Shell Saint-Simon	100 000	-	-	(100 000)	-	
St-Hyacinthe	2 437 500	-	-	-	2 437 500	
New York	2 450 448	111 427	-	-	2 561 875	
	5 674 526 \$	138 913 \$	(4 276)\$	(100 000)\$	5 709 163 \$	

En 2004, la société a acquis un intérêt dans 15 permis de pétrole et de gaz naturel sur les propriétés gazières de St-Jean, Dundee, Matapédia et Yamaska contre l'émission de 3 757 408 actions ordinaires à Ditem Explorations inc. De plus, la société a obtenu des permis d'exploration dans la péninsule de Gaspé comprenant 117 000 hectares, qui sont adjacents à la propriété Matapédia.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

4. Propriétés gazières (suite)

En 2005, la société a acquis un intérêt de 10 % dans le projet d'exploration gazière de la propriété Shell Saint-Simon contre l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires et l'obligation d'assumer sa quote-part des coûts de développement éventuels. En 2011, l'opérateur a décidé d'abandonner le puits.

En 2006, la société a acquis un intérêt de 10 % dans le puits Haldimand 1 (Pétrolia 3) contre l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires et l'obligation d'assurer sa quote-part des coûts de développement éventuels. L'intérêt a été vendu en 2009.

En 2007, la société a octroyé à Forest Oil Corporation le droit d'acquérir un intérêt jusqu'à 60 % dans la propriété Yamaska (45 381 hectares) en assumant jusqu'à 10 000 000 \$ de travaux. En 2008, Forest Oil a avisé la société qu'elle avait exercé son option. La propriété Yamaska était également assujettie à une redevance de 7,5 % qui a été convertie en un intérêt de 20 % détenu par un autre partenaire.

En 2007, la société a acquis un intérêt de 35 % dans les permis de la propriété Joly, et maintient une option. La société avait aussi l'option de forer un second puits avant le 1^{er} septembre 2010.

En 2008, la société a signé une entente avec Covalent Energy (maintenant Utica Energy) lui conférant le droit d'acquérir un intérêt jusqu'à 65 % sur des permis d'exploration couvrant 29 000 hectares dans l'état de New York en contrepartie d'une obligation d'assumer les coûts liés à un programme d'exploration (propriété New York). En septembre 2009, la société a signé un amendement final à l'entente. La société a versé un montant de 35 000 \$ US et a émis 3 500 000 actions ordinaires à Utica, en plus d'avoir réalisé un puits vertical pour acquérir un intérêt de 80 % sur des permis couvrant 34 150 hectares. Utica conserve une redevance de 2 % sur les permis existants et futurs du territoire d'intérêt mutuel, ainsi qu'une option d'acquérir un intérêt de 20 % sur toute acquisition de terrains futurs couverts par le territoire d'intérêt commun.

En 2008, la société a conclu une entente avec Canbriam Energy pour acquérir un intérêt de 85 % dans les deux permis St-Hyacinthe (anciennement Mundiregina) (92 104 acres) situés dans les basses-terres du St-Laurent. Selon les termes de l'entente, la société peut acquérir un intérêt de 17 % et Canbriam, de 68 %, le vendeur conservant un intérêt de 15 %. La société a versé une contrepartie initiale de 2,5 M\$ et s'engage à verser 20 % des sommes d'un programme d'exploration incluant 6 puits et un levé sismique.

Au cours du dernier trimestre de 2010, le coût de la propriété de St-Simon, ainsi que les frais de prospection reportés engagés sur cette propriété, d'un montant total de 102 285 \$, ont été radiés suite à la décision de l'opérateur d'abandonner le puits.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

4. Propriétés gazières (suite)

En 2008, la société a acquis un permis d'exploration de pétrole et de gaz naturel de la région des Îles-de-la-Madeleine du ministère des Ressources naturelles du Québec. La surface couverte par le permis est située dans la partie centrale du golfe du St-Laurent.

En janvier 2009, la société a acquis des permis dans le territoire des Appalaches pour procéder à des travaux d'exploration et de développement.

5. Actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation se présentent comme suit :

	30 septembre, 2011	31 décembre, 2010
Solde au début de l'exercice	20 433 663 \$	11 819 555 \$
Augmentation (diminution)		
Forage	354 520	4 945 471
Travaux sismiques	19 934	727 964
Travaux géologiques	91 837	99 573
Préparation du site, évaluation et autres	2 323 424	2 991 580
Moins contributions reçues de partenaires	(57 892)	(147 730)
Moins la dépréciation des propriétés gazières et des actifs de prospection et d'évaluation	(738 252)	(2 750)
	1 993 571	8 614 108
Solde à la fin de la période	22 427 234 \$	20 433 663 \$

Suite à un problème d'opinion publique lié à une fuite de gaz au niveau d'un puits vertical de la propriété de St-Hyacinthe, l'opérateur a décidé d'abandonner le puits. En conséquence, les actifs de prospection et d'évaluation connexes ont été dépréciés, entraînant une perte de valeur de 738 252 \$. En outre, une provision de 200 000 \$ pour la restauration du site a été comptabilisée à cet égard.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

5. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les actifs de prospection et d'évaluation par propriété se présentent comme suit :

	2011				
	1er janvier, 2011	Coûts de prospection	Contributions reçues des partenaires	Dépréciation	30 septembre, 2011
Îles de la Madeleine	406 022 \$	237 367 \$	-	-	643 389 \$
St-Jean	289 641	8 230	-	-	297 871
Dundee	716 391	371 309	(24 749)	-	1 062 951
Matapédia	985 816	579 430	(13 014)	-	1 552 232
Yamaska	4 578 339	204 868	-	-	4 783 207
Miguasha	2 900	1 223	-	-	4 123
St-Hyacinthe	3 121 739	857 751	(18 401)	(738 252)	3 222 837
Joly	4 917 865	200 509	-	-	5 118 374
New York	5 414 950	329 028	(1 728)	-	5 742 250
	20 433 663 \$	2 789 715 \$	(57 892) \$	(738 252) \$	22 427 234 \$

	2010				
	1er janvier, 2010	Coûts de prospection	Contributions reçus des partenaires	Dépréciation	31 décembre, 2010
Îles de la Madeleine	216 556 \$	189 466 \$	-	-	406 022 \$
St-Jean	258 149	72 878	(41 386)	-	289 641
Dundee	411 491	292 070	12 830	-	716 391
Matapédia	420 337	526 218	39 261	-	985 816
Yamaska	3 964 194	394 044	220 101	-	4 578 339
Miguasha	2 900	-	-	-	2 900
Shell Saint-Simon	2 285	-	-	(2 285)	-
St-Hyacinthe	1 007 084	2 165 471	(50 816)	-	3 121 739
Joly	2 168 429	2 749 436	-	-	4 917 865
New York	3 368 130	2 374 541	(327 721)	-	5 414 950
	11 819 555 \$	8 764 124 \$	(147 731) \$	(2 285) \$	20 433 663 \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

6. Capital social et bons de souscription

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Émis			
89 787 007 actions ordinaires (31 décembre 2010 - 89 787 007, 1 ^{er} janvier 2010 - 74 302 300)	46 628 221 \$	46 628 221 \$	37 951 898 \$

	Neuf mois clos le 30 septembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
Émission durant la période		
Trésorerie		
15 274 707 actions ordinaires et bons de souscription suite à des placements privés ^{i) ii)}	- \$	8 515 750 \$
210 000 actions ordinaires suite à l'exercice d'options (inclut le coût des options de 88 873 \$)	-	160 573
	- \$	8 676 323 \$

i) En mars 2010, 6 764 707 actions accréditives ont été émises. Chaque part sociale a été émise à 0,85 \$, pour un financement total de 5 750 000 \$. Chaque unité vendue se composait d'une action accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,05 \$ pour une période de 18 mois.

ii) En août 2010, 8 510 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,325 \$ par action, pour un financement total de 2 765 750 \$. Chaque unité vendue consiste en une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,45 \$ pour une période de 24 mois.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

6. Capital social et bons de souscription (suite)

Bons de souscription d'achat d'actions

La Société a octroyé des bons de souscription d'actions et pourrait être exigé d'émettre des actions suite à l'exercice de bons de souscription, comme suit :

Nombre d'options	Prix d'exercice	Date d'échéance
8 510 000	0,45 \$	17 août 2012

7. Paiements fondés sur des actions

Dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions au profit des administrateurs et des dirigeants de la Société, 5 822 612 actions ordinaires sont disponibles; la durée de vie des options ne peut excéder dix ans et les options sont acquises immédiatement ou sur une période de un, deux ou trois ans.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a évolué comme suit :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2011	Prix d'exercice moyen pondéré	Exercice clos le 31 décembre 2010	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de la période	3 357 394 \$	0,50 \$	4 733 000 \$	0,55 \$
Émissions	420 000	0,18	100 000	0,41
Exercices	-	-	(210 000)	0,34
Renonciations	(929 667)	0,58	(1 265 606)	0,59
Solde à la fin de la période	2 847 727 \$	0,47 \$	3 357 394 \$	0,55 \$
Options exerçables, à la fin de la période	2 697 727	0,47 \$	3 279 771	0,55 \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

7. Paiements fondés sur des actions (suite)

Au 30 septembre 2011, les options suivantes étaient en circulation :

Nombre d'options	Prix d'exercice	Date d'échéance
275 000	0,26 \$	19 décembre 2011
355 000	0,35	22 décembre 2011
335 000	0,65	31 août 2012
711 355	0,60	14 décembre 2012
25 000	0,62	28 janvier 2013
25 000	2,18	28 juillet 2013
25 000	0,58	28 janvier 2014
25 000	0,37	28 juillet 2014
85 000	0,37	31 juillet 2014
526 372	0,58	29 octobre 2014
50 000	0,53	6 février 2015
250 000	0,20	27 janvier 2016
60 000	0,21	4 février 2016
50 000	0,12	27 juillet 2016
50 000	0,28	31 août 2020

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la Société a octroyé 420 000 options d'achat d'actions à un prix allant de 0,12 \$ à 0,28 \$ par action (50 000 au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2010 à un prix de 0,53 \$ par action). La juste valeur de chaque option octroyée a été déterminée selon le modèle Black et Scholes. À la date de l'octroi, la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées était de 0,17 \$ l'option (0,44 \$ en 2010). Les hypothèses suivantes ont été utilisées dans ces calculs :

	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	3 %	2 %
Durée de vie prévue	5 ans	5 ans
Volatilité prévue	119 %	138 à 144 %
Rendement en dividende prévu	0 %	0 %

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

8. Produit financier (charge) net

Le produit financier net se détaille comme suit :

	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2011	2010
Produits d'intérêts	45 972 \$	71 683 \$
Produit financier	45 972	71 683
Frais bancaires	(19 129)	(5 439)
Perte nette de change	(8 209)	(8 692)
Partie XII.6 des impôts	(60 086)	-
Perte sur disposition d'actifs	-	(1 380)
Charge financière	(87 424)	(15 511)
(Perte) Produit financier net constaté dans la perte de la période	(41 452)\$	56 172 \$

9. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts (économie) sur le résultat diffère des montants calculés en appliquant le taux combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le résultat de 28,4 % (29,9 % en 2010) à la suite de ce qui suit :

	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2011	2010
Perte avant impôts sur le résultat	(2 382 781) \$	(1 453 533)\$
Économie d'impôt «attendue» calculée	(676 710) \$	(434 606)\$
Augmentation des impôts sur le résultat résultant de :		
Paiements fondés sur les actions non-déductibles	12 365	10 279
Impôts sur le résultat au taux futur	25 569	35 115
Variation dans les actifs d'impôts différés non-reconnus	(44 677)	389 212
Perte de l'exercice non-reconnue	646 817	540 629
Différence permanente liée aux actions accréditatives	36 636	-
Économie d'impôts totale	- \$	540 629 \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

9. Impôts sur les bénéfices (suite)

Les effets des impôts sur le résultat qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés, sont les suivants :

	1 ^{er} janvier 2010	Comptabilisé directement en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	31 décembre 2010	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé directement en capitaux propres	30 septembre 2011
Actifs d'impôts différés							
Pertes d'exploitation	92 000 \$	797 736 \$	382 622 \$	1 272 358 \$	548 227 \$	-	\$1 820 585 \$
Frais d'émission d'actions	-	-	369 000	369 000	(100 000)	-	269 000
Équipement	2 000	8 000	-	10 000	-	-	10 000
Autres dépenses en capital admissibles	-	104 000	-	104 000	-	-	104 000
Provision pour restauration de site	-	-	-	-	-	-	-
Passifs d'impôts différés							
Actifs de prospection et d'évaluation	(94 000)	(1 661 358)	-	(1 755 358)	(448 227)	-	(2 203 585)
Passifs d'impôts différés nets							
	-	\$ (751 622)	\$ 751 622	-	\$ -	\$ -	\$ -

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés à l'égard des éléments suivants :

	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Pertes d'exploitation	485 937 \$	530 614 \$	982 000 \$
Frais d'émission d'actions	-	-	301 000
Total	485 937 \$	530 614 \$	1 283 000 \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

9. Impôts sur le résultat (suite)

Au 30 septembre 2011, la Société a des pertes fiscales d'environ 7 955 022 \$ aux niveaux fédéral et provincial et environ 707 338 \$ de pertes à l'étranger qui pourront servir à réduire ses bénéfices imposables futurs comme suit :

Date d'échéance	USA	Canada
2027	14 000 \$	- \$
2028	296 000	1 469 000
2029	88 000	2 039 000
2030	185 000	2 726 000
2031	124 338	1 721 022
	707 338 \$	7 955 022 \$

La Société a également des dépenses de prospection au Canada et d'autres frais d'environ 11 307 000 \$ qui pourront servir à réduire ses bénéfices imposables futurs, sans période définie.

10. Parties liées

La Société n'a pas de parent ultime.

La rémunération des principaux dirigeants comprend :

	Neuf mois clos les		Exercice clos le
	30 septembre		31 décembre
	2011	2010	2010
Avantages du personnel à court terme	77 363 \$	60 541 \$	271 821 \$
Paiements fondés sur des actions	43 539	34 378	26 125

Autres transactions avec des parties liées

Au cours de l'année, la Société a versé sa quote-part du coût de la location et autres frais de bureau à une société contrôlée par un administrateur de la Société d'un montant de 78 844 \$ (69 958 \$ en 2010). Ces transactions ont été enregistrées à la valeur d'échange.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

11. Événements postérieurs

À la fin d'octobre, la compagnie a fait une demande de permis de forage dans le comté de Chenango, État de New York, pour un forage conventionnel dans la Formation d'Oneida sur une propriété proximité de la ville de Sidney.

À la fin de novembre, la compagnie a fait des demandes de permis de forage auprès du gouvernement du Québec pour deux puits conventionnels, le premier se trouvant sur la propriété Cyr de Gastem dans la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est, et le second sur une propriété près de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

La compagnie a négocié une entente d'option et de co-entreprise sur certains permis dans la vallée de la Matapédia appartenant à Marzcorp, sujette à différentes rencontres qui seront tenues vers la fin novembre.

12. Explication de la transition aux IFRS

Les méthodes comptables énoncées à la note 3 ont été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, des informations comparatives figurant aux présents états financiers au 31 décembre 2010 et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2010 et d'un état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 (soit la date de transition du Groupe).

Aux fins de l'établissement de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS, le Groupe a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux et les notes ci-dessous expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Groupe.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Réconciliation des capitaux propres

	1 ^{er} janvier 2010			30 septembre 2010			31 décembre 2010		
	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Actifs									
Actifs courants									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 217 033 \$	- \$	1 217 033 \$	1 301 117 \$	- \$	1 301 117 \$	391 280 \$	- \$	391 280 \$
Encaisse réservée	-	-	-	-	-	-	1 600 000	-	1 600 000
Placements à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds réservés à l'exploration	6 343 005	-	6 343 005	8 805 732	-	8 805 732	5 631 653	-	5 631 653
Débiteurs	2 948 404	-	2 948 404	2 247 773	-	2 247 773	1 178 800	-	1 178 800
Frais payés d'avance et dépôts	113 396	-	113 396	1 291 984	-	1 291 984	22 400	-	22 400
Total des actifs courants	10 621 838	-	10 621 838	13 646 606	-	13 646 606	8 824 133	-	8 824 133
Actifs non courants									
Équipement	62 825	-	62 825	210 384	-	210 384	201 707	-	201 707
Propriétés gazières	5 674 526	-	5 674 526	5 813 133	-	5 813 133	5 709 163	-	5 709 163
Actifs de prospection et d'évaluation	11 819 555	-	11 819 555	14 780 353	-	14 780 353	20 433 663	-	20 433 663
Dépôts à long terme	948 082	-	948 082	622 026	-	622 026	285 000	-	285 000
Total des actifs non courants	18 504 988	-	18 504 988	21 425 896	-	21 425 896	26 629 533	-	26 629 533
Total des actifs	29 126 826 \$	- \$	29 126 826 \$	35 072 502 \$	- \$	35 072 502 \$	35 453 666 \$	- \$	34 453 666 \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Réconciliation des capitaux propres (suite)

	1 ^{er} janvier 2010			30 septembre 2010			31 décembre 2010		
	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Passifs									
Passifs courants									
Comptes fournisseurs et charges à payer	645 450 \$	- \$	645 450 \$	221 073 \$	- \$	221 073 \$	2 192 479 \$	- \$	2 192 479 \$
Total passifs courants	645 450	-	645 450	221 073	-	221 073	2 192 479	-	2 192 479
Passifs d'impôts différés	-	-	-	948 000	(948 000)	-	-	-	-
Total des passifs non courants	-	-	-	948 000	(948 000)	-	-	-	-
Capitaux propres									
Capital social et bons de souscription	37 951 898	-	37 951 898	46 628 221	-	46 628 221	46 628 221	-	46 628 221
Surplus d'apport	2 611 830	-	2 611 830	2 557 335	-	2 557 335	2 658 732	-	2 658 732
Déficit	(12 082 352)	-	(12 082 352)	(15 282 127)	948 000	(14 334 127)	(16 025 766)	-	(16 025 766)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	28 481 376	-	28 481 376	33 903 429	948 000	34 851 429	33 261 187	-	33 261 187
Total des passifs et des capitaux propres	29 126 826 \$	- \$	29 126 826 \$	35 072 502 \$	- \$	35 072 502 \$	35 453 666 \$	- \$	35 453 666 \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Réconciliation du résultat global pour la période de trois mois clos le 30 septembre 2010

	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Dépenses :			
Salaires et avantages sociaux	119 223 \$	- \$	119 223 \$
Paiements fondés sur des actions	12 378	-	12 378
Frais de bureau, de fiducie et information aux actionnaires	113 130	-	113 130
Honoraires	197 278	-	197 278
Frais de déplacement et de promotion	39 553	-	39 553
Loyer	25 391	-	25 391
Amortissement de l'équipement	11 463	-	11 463
(Perte) gain avant produit financier net et impôts sur le résultat	(518 416)	-	(518 416)
Produits financiers net			
Produit financier	22 763	-	22 763
Charge financière	(3 597)	-	(3 597)
Perte sur disposition d'actifs	(1 380)	-	(1 380)
	17 786	-	17 786
Perte avant impôt sur le résultat	(500 630)	-	(500 630)
Impôts différés sur le résultat	-	(430 765)	(430 765)
Perte nette et perte nette globale pour la période	(500 630) \$	(430 765) \$	(931 395) \$
Perte nette par action de base et diluée	(0,006) \$	(0,006) \$	(0,012) \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Réconciliation du résultat global pour la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010

	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Dépenses :			
Salaires et avantages sociaux	411 153 \$	- \$	411 153 \$
Paiements fondés sur des actions	34 378	-	34 378
Frais de bureau, de fiducie et information aux actionnaires	449 577	-	449 577
Honoraires	420 533	-	420 533
Frais de déplacement et de promotion	105 542	-	105 542
Loyer	70 788	-	70 788
Amortissement de l'équipement	17 734	-	17 734
(Perte) gain avant produit financier net et impôts sur le résultat	(1 509 705)	-	(1 509 705)
Produits financiers net			
Produit financier	71 683	-	71 683
Charge financière	(14 131)	-	(14 131)
Perte sur disposition d'actifs	(1 380)	-	(1 380)
	56 172	-	56 172
Perte avant impôt sur le résultat	(1 453 533)	-	(1 453 533)
Impôts différés sur le résultat	625 000	(1 165 629)	(540 629)
Perte nette et perte nette globale pour la période	(828 533) \$	(1 165 629) \$	(1 994 162) \$
Perte nette par action de base et diluée	(0,011) \$	(0,014) \$	(0,025) \$

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Réconciliation du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	PCGR canadiens	Incidence de la transition aux IFRS	IFRS
Dépenses :			
Salaires et avantages sociaux	538 690 \$	- \$	538 690 \$
Paielements fondés sur des actions	135 775	-	135 775
Frais de bureau, de fiducie et information aux actionnaires	708 786	-	708 786
Honoraires	800 958	-	800 958
Frais de déplacement et de promotion	166 528	-	166 528
Loyer	93 884	-	93 884
Amortissement de l'équipement	30 523	-	30 523
Frais reliés à la demande d'inscription à la Bourse d'Oslo	547 692	-	547 692
Perte (gain) sur cession de propriétés	2 620	-	2 620
Dépréciation des propriétés gazières	102 750	-	102 750
(Perte) gain avant produit financier net et impôts sur le résultat	(3 128 206)	-	(3 128 206)
Produits financiers net			
Produit financier	93 456	-	93 456
Charge financière	(95 217)	-	(95 217)
	(1 761)	-	(1 761)
Perte avant impôt sur le résultat	(3 129 967)	-	(3 129 967)
Impôts différés sur le résultat	1 487 451	(2 239 073)	(751 622)
Perte nette et perte nette globale pour la période	(1 642 516) \$	(2 239 073) \$	(3 881 589) \$
Perte nette par action de base et diluée	(0,02) \$	(0,03) \$	(0,05) \$

Ajustements importants à l'état des flux de trésorerie pour 2010

Les intérêts reçus et les intérêts versés ont été présentés séparément à l'état des flux de trésorerie, dans les activités d'exploitation. Il n'y a pas d'autres différences importantes entre l'état des flux de trésorerie présentés selon les IFRS et l'état des flux de trésorerie présenté selon les PCGR canadiens.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Notes aux réconciliations

a) Impôts sur les bénéfices

Les actions accréditives

Selon les PCGR canadiens, les actions ordinaires émises en vertu de financements par actions accréditives ont été comptabilisées à leur prix d'émission et les impôts y afférents ont été comptabilisés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les différences temporaires ont été comptabilisées à la date à laquelle la Société a renoncé aux déductions au profit des investisseurs avec une charge correspondante au déficit.

Le traitement comptable selon les normes IFRS, décrit à la note 3 des états financiers, diffère des PCGR canadiens à plusieurs niveaux :

- Selon les normes IFRS, au moment de l'émission d'actions, la Société alloue le produit entre le capital social et une obligation de remettre des déductions fiscales (passif lié à l'obligation des actions accréditives). En tant que tel, la Société a évalué qu'aucune obligation liée aux actions accréditives existait au 1^{er} janvier 2010, au 30 septembre 2010 et au 31 décembre 2010.
- La renonciation liée au financement de 2009 a été faite au cours du premier trimestre de 2010 selon la méthode « rétrospective », et les dépenses de prospection ont été engagées en 2010. Également, la renonciation liée au financement de 2010 a été faite au cours du premier trimestre de 2011 selon la méthode « rétrospective », et une partie des dépenses de prospection connexes a été engagée de 2010. Selon les IFRS, en tant que tel, les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés dès qu'ils étaient engagés plutôt qu'à la date de renonciation selon les PCGR canadiens, avec une dépense d'impôt différé en contrepartie plutôt que le déficit selon les PCGR canadiens.

Recherche rétrospective (« Backward tracking »)

Selon les normes IFRS, les impôts différés sont comptabilisés en résultat, sauf dans la mesure où l'impôt résulte de regroupements d'entreprises et de transactions de capitaux propres. Par conséquent, lorsque les impôts différés concernent les capitaux propres, une recherche rétrospective (« Backward tracking ») est nécessaire selon les normes IFRS pour déterminer le montant de l'impôt (par exemple, en raison d'un changement de taux ou d'un changement dans les actifs d'impôts différés reconnus) qui devraient être comptabilisées en capitaux propres, tandis que selon les PCGR canadiens, ils sont comptabilisés en résultat.

GASTEM INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audité)

Périodes closes les 30 septembre 2011 et 2010

12. Explication de la transition aux IFRS (suite)

Notes aux réconciliations

a) Impôts sur les bénéfices (suite)

Recherche rétrospective (« Backward tracking ») (suite)

Les différences ci-haut ont entraîné les effets suivants :

Débit/ (crédit)	30 septembre 2010			31 décembre 2010		
	PCGR canadiens	Ajustement IFRS	IFRS	PCGR canadiens	Ajustement IFRS	IFRS
Passifs d'impôts différés	(948 000) \$	948 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Dépenses d'impôts différés (recouvrements)	(625 000)	1 165 629	540 629	(1 487 451)	2 239 073	751 622
Déficit - impôts différés liés aux actions accréditives	1 701 000	(1 701 000)	-	1 706 268	(1 706 268)	-
Déficit - impôts différés liés aux frais d'émission d'actions	(128 000)	(412 629)	(540 629)	(218 817)	(532 805)	(751 622)

b) Reclassement au sein de l'état du résultat global

Les produits d'intérêts, les frais bancaires, les pertes de change, et la partie XII.6 des impôts ont été reclassés dans les postes de produit et charge financier selon les normes IFRS, alors qu'ils étaient présentés en tant que produits, frais financiers et pertes de charge selon les PCGR canadiens.

c) Classification des autres instruments financiers

Contrairement aux PCGR canadiens, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée, et les fonds réservés pour l'exploration ne répondent pas aux critères de classification à la juste valeur par le biais du résultat en vertu des IFRS.

Par conséquent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée, et les fonds réservés pour l'exploration sont classés comme prêts et créances en vertu des IFRS. Ce changement de classification n'a pas d'impact monétaire sur les états financiers consolidés étant donné que la juste valeur de ces instruments se rapproche de leur coût.